

BNQ

bulletin de la bibliothèque nationale du québec

Montréal — Volume 8, numéro 3 — septembre 1974

COMITÉ DE RÉDACTION

Roland Auger
Louis Bélanger
Jacques Lafontaine
Yvon-André Lacroix

SOMMAIRE

- 1 — Les inventaires de Presse au Québec
André Beaulieu
- 2 — Fantaisie sur un thème de fiction.
Michèle Ouellette
- 3 — Le Service des entrées
Lise Bergeron
- 4 — L'international Standard Serial Numbers
Marie-Andrée Beaupré
- 5 — La BNQ acquiert 83 ouvrages très rares.
Yvon-André Lacroix
- 6 — Microédition
Louis Bélanger
- 7 — ACBLF versus ASTED
Jean-Rémi Brault
- 8 — La Cinémathèque québécoise... depuis cinq ans déjà.
Robert Daudelin
- 9 — La situation de la femme au Québec.
Ghislaine Houle
- 10 — Le «new look» de la salle de travail.
Louise Marchand
- 11 — Adoption du système de la Library of Congress pour la classification des ouvrages du cinéma.
Nicole Larochelle
- 12 — Statistiques de l'édition au Québec.
Louise Tessier

LES INVENTAIRES DE PRESSE AU QUÉBEC

Au moment de l'élaboration de la méthodologie de travail qui devait conduire à la publication des *Journaux du Québec de 1764 à 1964*, on nous avait dit: — Une fois que vous aurez mis en fiches les répertoires de Philéas Gagnon et de Narcisse-Eutrope Dionne, il ne restera plus qu'à contrôler la production courante à travers les annuaires, les thèses de bibliothéconomie et les listes de périodiques des grandes bibliothèques.

Le reste, nous semblait-il, allait venir par surcroît. Et il vint, avec toutes les impatiences et les douleurs que suppose un long enfantement évalué à deux ans, mais qui dure depuis maintenant dix longues années. Car il faut bien l'avouer: personne n'avait pensé à une telle diversité des sources; nul n'avait songé à une telle fécondité et une telle continuité de la part des compilateurs et des bibliographes.

Trois pionniers: Lebrun, Duvernay, Morgan

S'il faut attendre Horace Têtu et 1875 pour reconnaître le premier bibliographe de la presse québécoise, de nombreux auteurs, longtemps auparavant, dans le cadre d'études historiques, avaient écrit sur la presse et les premiers journaux. Il en est ainsi de l'historien français Isidore Lebrun qui, dès 1833, dresse le bilan de la presse canadienne de la *Gazette de Québec* aux journaux de Bibaud dans son *Tableau statistique et politique des deux Canadas*. Il en est de même de l'imprimeur et journaliste Ludger Duvernay (1799-1852) qui, de son exil politique de



Consultation du journal *Le Canadien*

Photo: Service de microphotographie

Burlington, livre au journal *la Canadienne* du 22 octobre 1840, la toute première *Liste des journaux publiés dans le Bas-Canada depuis 1764*. Duvernay dénombre 79 périodiques; il les présente par ordre chronologique, ayant soin de donner pour chacun la date de fondation, la périodicité et l'allégeance politique. Bien indirectement, mais avec autant d'intérêt pour le chercheur, Henry James Morgan (1842-1913) contribue pour une bonne part à la compilation d'inventaires de presse. À travers les notices biographiques de sa *Bibliotheca Canadensis*, le lecteur attentif trouve une mine de renseignements sur les journaux et les journalistes de la fin du 18^e siècle et du début du 19^e siècle.

Une première génération de bibliographes: Têtu, Gagnon et Dionne

Moins connu que Gagnon et Dionne, Horace Têtu (1842-1915) fut pourtant le plus fidèle des bibliographes de la presse au XIX^e siècle. De la première édition de son *Historique des Journaux de Québec*, publiée à compte d'auteur en 1875, à la troisième édition de ses *Journaux de Lévis* (*Bulletin des recherches historiques*, vol. 6, 1900, p. 286), pas moins de vingt-cinq ans s'écoulaient pendant lesquels il réalise sept bibliographies relatives à trois villes (Québec, Montréal et Lévis). Têtu, toujours méticuleux et généralement sûr, utilise une méthode de travail identique. À partir des sources, c'est-à-dire des journaux mêmes qu'il strie d'un «vu», le bibliographe s'attarde à une description physique des documents — format, nombre de colonnes, devise, tomaison — à

laquelle il ajoute des détails historiques concernant l'administration et la rédaction des journaux. Même s'il cite parfois des extraits des prospectus, Têtu écarte l'analyse de contenu.

Puis vint Philéas Gagnon (1854-1915), archiviste et bibliophile, dont l'*Essai de bibliographie canadienne* (tome 1, 1895 et tome 2, 1913) est toujours consulté pour la justesse de ses notations touchant à la fois l'histoire de l'imprimerie et du livre québécois. L'inconvénient de l'oeuvre de Gagnon vient de sa perspective limitée à la seule description d'une collection privée qui, somme toute, contient peu de périodiques.

Chez Narcisse-Eutrope Dionne (1848-1917), le bibliographe domine complètement le bibliophile. Autant Gagnon fut un amant du livre pour le livre, autant Dionne s'affirma comme un chercheur impatient de quitter le contenant pour le contenu. Médecin, journaliste, historien et, enfin, bibliothécaire de la Législature de 1892 à 1912, Dionne, vivement encouragé par la Société Royale du Canada, engage tous ses efforts pour donner aux «curieux et aux amateurs» la somme bibliographique qui fait alors toujours défaut. De 1905 à 1912, il publie quatre tomes d'un *Inventaire chronologique* tiré à trois cents exemplaires. Le projet est ambitieux: identifier, décrire et colliger les livres, brochures, journaux et revues de langue française et de langue anglaise publiés au Québec ou encore publiés à l'étranger mais relatifs au Québec. Pourtant Dionne n'en reste pas là, et consacre un tome aux «ouvrages publiés en diverses langues sur Québec et la Nouvelle-France», et un autre à l'inventaire des «cartes, plans, atlas

relatifs à la Nouvelle-France et à la Province de Québec».

Peut-être bibliographe malgré lui, Dionne, nous semble-t-il, a rarement travaillé avec les sources tout au moins en ce qui concerne les journaux et revues. Sa compilation procède, hormis la consultation «dans chaque lieu de personnes les mieux posées», de l'utilisation intelligente mais souvent fautive d'annuaires; elle procède encore d'un relevé systématique des actes d'enregistrement des journaux et revues aux greffes des différents districts judiciaires.

En dépit de ses nombreuses imperfections, l'oeuvre de Dionne tient encore une place importante dans la bibliographie québécoise. Bientôt, il est vrai, elle sera remplacée par des instruments plus exhaustifs, mais elle contient et souvent cache mille secrets pour qui sait l'interroger. Un exemple? En quelle année la production des journaux de langue française dépasse-t-elle celle des journaux de langue anglaise? En 1883, nous apprend la consultation de l'*Inventaire Chronologique*. Pour la première fois en 1883 — c'est-à-dire après plus d'un siècle de journalisme québécois — les journaux de langue française devenaient plus nombreux que ceux de langue anglaise. N'est-ce pas là un fait brut qui peut éclairer l'étude de l'évolution de la langue française?

Des bibliographies locales

Puis ce fut le silence, un long silence de quelque cinquante ans (1912-1960) entrecoupé çà et là de quelques essais toujours limités aux périodiques d'une ville et presque invariablement publiés dans le *Bulletin*

des recherches historiques de Pierre-Georges Roy. Longueuil, Trois-Rivières, Chicoutimi, Joliette, Beauharnois et Lévis ont tour à tour droit à une nomenclature de leurs journaux et revues.

Le seul travail d'envergure de cette période appartient à l'abbé Henri Vallée qui publie, en 1933, une substantielle analyse de la presse trifluvienne (*Les journaux trifluviens de 1817 à 1933*). L'auteur, à partir d'un inventaire chronologique des journaux, dresse le bilan des principaux événements qui jalonnent l'histoire de

la presse des Trois-Rivières.

La presse spécialisée

À la même époque paraissait un autre type de bibliographies: l'inventaire de presse spécialisée. Les uns (ceux de H.E. McDermot et de Edouard Desjardins) concernent les périodiques médicaux; d'autres (ceux de A.R. Kelley et de T.R. Millman) considèrent les périodiques religieux; d'autres encore (ceux de J.-B. Roy entre autres) traitent du journalisme agricole.

Voilà donc autant de travaux qui

ont permis, à des degrés divers il est vrai, le renouvellement récent de la bibliographie québécoise, tant de la part d'individus (Wallot, Hare, Hamelin, Chalifoux) que de celle d'institutions, en particulier la Bibliothèque nationale du Québec.

André Beaulieu.

ANDRÉ BEAULIEU est directeur adjoint à la Bibliothèque de la Législature. Il a publié plusieurs ouvrages dont ceux réalisés en collaboration avec Jean Hamelin: *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*, Québec, P.U.L., 1965. et *La presse québécoise des origines à nos jours*, Québec, P.U.L., 1973.

FANTASIE SUR UN THÈME DE FICTION OU DISCOURS D'ANTICIPATION SUR LES IMPLICATIONS ENCORE FICTIVES D'UNE FUTURE RÉALITÉ À MI-CHEMIN ENTRE LE DRAME ET LA COMÉDIE.

La leçon des siècles

Devenir et rester célèbre par-delà le temps constitue une entreprise d'envergure, quel que soit le champ d'action choisi pour y parvenir. Si beaucoup rêvent de s'immortaliser, seule une poignée d'élus a vu son front s'auréoler de la consécration suprême: le titre de «Grand Homme».

À cet égard, notre siècle est peut-être pire que tous les autres réunis. D'abord, pour reprendre la constatation d'un «Grand Homme», parce qu'«aujourd'hui, le talent court les rues». Il faut donc en avoir beaucoup pour se faire remarquer! Ensuite, parce que la vitesse effarante à laquelle notre monde évolue et l'abolition de la distance font une brèche dans la frontière du temps. Résultat: la dernière innovation technique, la plus

récente découverte scientifique deviennent périmées presque dès leur venue. Rapidement incorporées et assimilées à l'acquis des connaissances, elles ne servent bientôt plus que de tremplins à d'autres possibilités scientifiques avant de tomber en quasi ou totale désuétude. Les écoles de pensée poussent comme des champignons et se succèdent au rythme de la mode. Le monde des arts change tellement qu'il n'y est même plus vraiment question de «mouvement».

L'homme de lettres et la renommée

Pour nous rapprocher du contexte de la bibliothéconomie, analysons la vie littéraire. Jamais on n'a tant écrit. Chacun semble posséder du désir de voir son nom sur la page-couverture

d'un imprimé quelconque. Pourtant, la carrière d'homme de lettres est moins sûre que jamais et s'y faire un nom devient chaque jour plus ardu. Bien sûr, un volume peut devenir un «best seller» et se vendre à quelques milliers ou même millions d'exemplaires. Son auteur devient alors un homme riche. Connus? Pas forcément. Car tout son succès peut se limiter à un seul titre. En fort peu de temps, notre homme peut, même à corps défendant, être totalement et définitivement rentré dans l'anonymat.

D'ailleurs, fait symptomatique, une bonne proportion des gens qui ont entendu parler ou même ont lu un livre à la mode ignore tout de l'auteur, y compris son nom, souvent oublié. Pour espérer durer plus longtemps qu'une vogue, un écrivain doit avoir à son actif au moins deux ou trois

éclatantes réussites littéraires (et commerciales également) en plus d'un fort potentiel d'adaptation évolutive. En un mot, le succès reste endémiquement relatif et sa voie aussi semée d'embûches que celle du Paradis.

Et bien! à tous ces ennuis, à ces innombrables aléas va s'ajouter, d'ici quelques années, une nouvelle et terrifiante menace: la consommation alimentaire du papier. Selon les propos du Dr D.A. Goring, de l'Institut des pâtes et papiers, — dont un extrait d'allocution est reproduit ci-contre — d'ici la fin du siècle nous pourrions enrichir nos mets de protéines alimentaires tirées du papier.

Imaginez le triste sort de l'écrivain qui connaîtra les affres du doute perpétuel: si un livre se vend ou non, sera-ce au contenu littéraire ou à la qualité et au goût du papier? Des expressions telles que «dévorer un bouquin», en prenant un sens autre que littéral, ne seront pas faites pour rassurer!

Autre source d'affliction: si les publications entrent dans la catégorie des produits à consommation rapide, le mérite littéraire en viendra peut-être à se calculer d'après le nombre d'exemplaires vendus. On peut alors craindre l'intervention de certains tricheurs n'hésitant pas à choisir un papier apte à leur assurer le succès.

Recto et verso

Évidemment, pour la population en général, la possibilité de manger du papier aura des avantages. L'éditeur et le libraire pourront récupérer une partie des fonds investis dans des titres invendables en les cédant à quelque entreprise de reconversion alimentaire du papier. Le lecteur

moyen résoudra les problèmes de logement dans sa bibliothèque personnelle en ne conservant que ses titres favoris. À l'instar du commerçant de livres, il pourra revendre les autres ou les consommer lui-même. L'élagage ainsi pratiqué représentera de toute manière un gain économique.

Toutefois, un autre ennui risquera de surgir rapidement: la source se tarira. Les hommes de plume verront menacer par des estomacs affamés leurs espoirs d'être lus et aimés pour eux-mêmes, ainsi que leurs chances d'accéder à la consécration littéraire. Refusant d'être jetés en pâture anonyme à la foule, plus une seule ligne ne s'écrira, sinon pour des cénacles d'amis sûrs.

Une solution capable de concilier les intérêts pourrait pourtant exister. Il suffirait que l'expression «la nourriture de l'esprit» devienne autre chose qu'une figure de style. Si notre organisme assimilait les substances écrites au même titre que celles contenues dans les aliments habituels, notre esprit tirerait profit de tout ce qu'ingurgiterait notre estomac. Ce serait l'accomplissement d'un vieux rêve merveilleux: la possession de la science infuse.

Intérêt, sentiment et raison

Toutes ces hypothèses peuvent mener au même danger: l'extermination de l'imprimé. Si les longues dents de la faim, du bénéfice à réaliser ou du zèle de la connaissance s'en mêlent, qui donc verra à assurer la survie et le passage à la postérité de l'imprimé passé, présent et futur? Le patrimoine national écrit risque de disparaître rapidement, chacun abandonnant de bon coeur à son voisin

le soin de le rescaper.

Pour ne pas nous retrouver confrontés avec une telle situation, il faudrait d'ores et déjà penser à mettre sur pied un système de protection efficace. Une première mesure pourrait consister à ériger une vaste Réserve de l'imprimé, selon le principe utilisé pour les races d'animaux en voie d'extinction. La Bibliothèque nationale du Québec, de par son statut, serait toute désignée pour jouer ce rôle. Évidemment, il faudrait prévoir toute une série de mesures et de lois pour renforcer sa position. Des études approfondies de toutes les possibilités et probabilités événementielles seraient requises afin de pouvoir parer à toute éventualité.

Me sentant personnellement concernée à la fois par ma profession, mon nationalisme et mes goûts, j'entends apporter ma contribution à cette noble tâche. Dans l'espoir d'établir une liste de suggestions utiles, j'y réfléchis sérieusement depuis plus de deux mois déjà.

À temps perdu.

Michèle Ouellette.



Extrait d'allocution du Dr D.A. Goring paru dans la Presse

Photo: Service de microphotographie

LE SERVICE DES ENTRÉES

Le Service des entrées est la plaque tournante de toutes les publications reçues à la Bibliothèque nationale du Québec. Selon le type de document, s'il est ou non soumis à la loi du dépôt légal, le personnel du Service des entrées le dirigera le jour même de sa réception, vers le bureau concerné.

Description des opérations

Au moment de la réception des journaux et revues, le personnel du Service des entrées les divise selon les différents systèmes de localisation en usage à la BNQ. Chacune de ces catégories se retrouve au kardex et chaque numéro y est enregistré, en un ou deux exemplaires; la cote est inscrite et un papillon collé sur chaque unité; l'exemplaire est ensuite estampillé et dirigé vers les Services au lecteur ou classé dans l'entrepôt de conservation. Les numéros des titres qui ont cessé de paraître sont enregistrés directement au cahier d'inventaire. Les nouveaux titres québécois sont dirigés vers le Bureau du dépôt

légal et une fiche de kardex temporaire permet de suivre leur cheminement et de noter les numéros reçus. De même, le Service des entrées fera parvenir au Bureau de la bibliographie courante ou au Service de catalogage les documents et l'information nécessaires au traitement d'un cessé de paraître. À la parution, pendant l'existence et à la fin d'un périodique, le Service des entrées joue donc un rôle important pour la collection des périodiques de la BNQ.

Un magasinier, deux agents de bureau et un agent de bureau principal travaillent au Service des entrées sous la supervision d'un bibliothécaire. En plus des périodiques, ce personnel s'occupe de la réception des monographies reçues en dépôt légal ou achetées par le Service des acquisitions, de la distribution du courrier du magasin de conservation et de diverses autres tâches. Ces différentes fonctions mettent le Service des entrées en contact continu avec la plupart des services de la bibliothèque.

Quelques chiffres

La BNQ a reçu en 1973 environ 80 000 numéros de publications à caractère périodique (ce nombre comprend le deuxième exemplaire des *laurentiana*). De ces 80 000 unités, 60 000 couvrent 2 200 titres de périodiques courants alors que les 20 000 autres sont des acquisitions rétrospectives. C'est donc 45 000 revues et 30 000 journaux québécois et 5 000 revues d'autre origine que le Service des entrées a reçus, dirigés et enregistrés au cours de l'année 1973. Il est entré en moyenne 40 nouveaux titres de périodiques québécois par mois à la BNQ durant cette période.

Ces quelques données statistiques nous laissent entrevoir la vitalité de l'édition québécoise et l'importance d'un Service des entrées qui suit quotidiennement cette production.

Lise Bergeron.

L'INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBERS (ISSN)

Introduction

Les publications sériées [revues, journaux, les publications annuelles (rapports, annuaires, etc.), les bulletins, mémoires, comptes rendus d'institutions, les collections de monographies]¹ bénéficient maintenant d'un numéro d'identification, soit l'ISSN (numérotation normalisée des publications en série). Ainsi tout ouvrage de cette catégorie pourra être fourni rapidement et facilement à un chercheur

manifestant un intérêt particulier sur indication des chiffres de la codification, précédés de l'abréviation du pays de publication.

Exemple: CN ISSN 0045-1967

Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec

Construction de l'ISSN²

Un ISSN se compose de 7 caractères en plus d'un autre de contrôle

(chiffres arabes de 0 à 9) présentés comme suit: 1234-5679. Celui-ci se situe toujours dans la position d'extrême droite (la moins significative). Il est déterminé selon un procédé relativement simple.

Calcul du caractère de contrôle de l'ISSN³

Le but de cet élément de vérification est d'éviter les erreurs causées

¹ Définition d'une publication en série des *Principes directeurs de l'ISDS*.

² Adapté du texte des *Principes de l'ISDS*.

³ *Idem*.

par une transcription incorrecte des nombres. Ce caractère spécifique de l'ISSN est précisé par un calcul modulo 11, en utilisant les facteurs de pondération 8 à 2. Le calcul, réalisé automatiquement par ordinateur, s'effectue de la manière suivante:

1. Retenir les chiffres du numéro de base
1 2 3 4 5 6 7
2. Prendre les facteurs de pondération associés à chacun
8 7 6 5 4 3 2
3. Multiplier chaque chiffre par son facteur correspondant
8 14 18 20 20 18 14
4. Additionner ces produits
 $8+14+18+20+20+18+14=112$
5. Diviser cette somme par le modulo 11
 $112 \div 11 = 10$, reste 2
6. Déduire le reste de 11
 $11 - 2 = 9$
7. Ajouter le résultat dans la position d'extrême droite du numéro de base
1234-5679

Si le résultat de la soustraction donne 10 (à partir d'un reste de division de 1), le caractère de contrôle est X, tandis que si la réponse de l'opération s'avère 11 (d'après un reste de division de 0), la fin de la codification devient 0. Il faut noter que le caractère de contrôle est une partie essentielle et inséparable de l'ISSN.

Définition de l'International Serials Data System⁴

Un réseau international de Centres opérationnels, responsable de la créa-

tion et de la maintenance de banques de données sur support informatique et comportant toutes les informations en série, est situé à Paris. Un sigle distinctif l'identifie: ISDS (Système international de données sur les publications en série).

Buts de l'ISDS⁵

En centralisant le traitement des documents mentionnés, l'ISDS veut:

1. établir un registre mondial de publications en série de toutes provenances et de toutes disciplines;
2. attribuer à chaque imprimé de cette nature paraissant sous un titre donné un numéro d'identification unique et lui appartenant en propre, c'est-à-dire, le numéro international normalisé des publications en série;
3. communiquer les informations contenues dans ses banques de données à tous les pays participants, aux organisations et aux utilisateurs individuels dans les délais correspondant aux besoins de ces utilisateurs.

Les données essentielles⁶

Les Centres nationaux communiqueront dans un premier délai au Centre international, les neuf données essentielles faisant partie des 25 éléments de données communs, soient:

1. Date d'entrée ou de la dernière mise à jour
2. Code du Centre
3. ISSN
5. Date de début de publication

7. Pays de publication
10. Alphabet du titre original
14. Titre clé
16. Autre(s) titre(s)
17. Adresse

Les avantages

Dans le domaine de l'information l'ISSN présente des possibilités telles que: «la rédaction de résumés analytiques et l'indexation, la publication, les procédés techniques de bibliothèques et la documentation».⁷ Nous pouvons ajouter un autre avantage, celui de la réflexion qui sera exigée de l'éditeur, une fois ce dernier informé de la valeur et de l'importance de l'ISSN, avant de faire un changement de titre à sa publication. Les titres éphémères d'aujourd'hui confirment que ce n'est pas le cas actuellement.

Conclusion

Ce registre mondial sera mis à jour continuellement, les fiches des titres de publications formeront des informations complètes afin qu'ainsi les centres nationaux servent d'intermédiaires entre le centre international et les utilisateurs individuels. Cette compilation universelle de données se révèle donc un nouveau support du savoir humain.

Pour obtenir un numéro d'ISSN on peut s'adresser au Centre national ISDS-Canada aux soins de Madame Isabel Bradley, Bibliothèque nationale du Canada.

Marie-Andrée Beaupré.

⁴ Adapté du texte des *Principes de l'ISDS*.

⁵ Idem.

⁶ Adapté du texte des *Principes de l'ISDS*.

⁷ Koster, C.J. «L'ISDS et les fonctions et activités des centres nationaux» Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques vol. 27, no. 4, juil.-août 1973.

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC ACQUIERT 83 OUVRAGES TRÈS RARES

La Bibliothèque nationale du Québec vient de conclure une entente avec les Clercs de Saint-Viateur concernant l'achat de quatre-vingt-trois (83) laurientiana extrêmement rares, magnifiquement conservés et généralement très bien reliés. De ce nombre, onze (11) s'avèrent particulièrement précieux: le plus ancien est paru en 1558, deux (2) portent les dates de 1632 et 1636, huit (8) ont été publiés au 18^e siècle. Tous les autres, non moins importants, s'échelonnent de 1809 à 1930.

Mentionnons seulement, dans l'ordre chronologique, les trois (3) acquisitions les plus précieuses:

— F. André Thevet. *Les Singularités de la France antarctique, autrement nommée Amérique et de plusieurs Terres et Isles découvertes de notre temps* (Paris, chez les héritiers de Maurice de la Porte, 1558). C'est là une très excellente copie avec reliure de luxe par Bernasconi.

— Samuel de Champlain. *Les Voyages de la Nouvelle France Occidentale, dicte Canada...* (Paris, chez Claude Collet, 1632). Relié par Lortic.

— Paul le Jeune. *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1635* (Paris, chez Sébastien Cramoisy, 1636). C'est la cinquième relation envoyée de la Nouvelle-France par les Jésuites. C'est aussi l'une des plus rares. Reliure ancienne en parchemin.

Les autres ouvrages comprennent:

— L.-A. Lahontan, *Nouveaux voya-*

ges... dans l'Amérique septentrionale. (1703).

— L.-A. Lahontan, *Mémoires de l'Amérique septentrionale...* (1704).

— L.-A. Lahontan, *Suite du voyage de l'Amérique...* (1704).

— F.-A. de Charlevoix, *Histoire et description de la Nouvelle-France... en trois volumes.* (1744).

— Deux ouvrages de géographie de J.M. Bellin. (1755 et 1758).

— A.R. LeSage, *Les Aventures de M. Robert Chevalier dit De Beauchêne, Capitaine de Flibustiers dans la Nouvelle-France.* (1773).

— S. Hearne, *A Journey from Prince of Wales's Fort in Hudson's Bay to the Northern Ocean.* (1795).

Sensibles aux buts poursuivis par la BNQ, les Clercs de St-Viateur ont tenu à ce que ces ouvrages soient conservés dans des conditions idéales et soient accessibles aux Québécois. Par leur geste, une partie très importante du patrimoine culturel québécois sera préservée d'une dispersion toujours possible. Les volumes les plus rares seront traités spécialement et rangés dans la Réserve de l'institution, rue Saint-Denis, à Montréal.

Toutes les personnes qui possèdent des livres, brochures, revues, manuels, journaux, publiés au Québec ou relatifs au Québec et qui désirent s'en départir d'une manière ou d'une autre (don, vente, etc.) n'ont qu'à communiquer avec le Service des acquisitions de la BNQ.

Yvon-André Lacroix.



Quelques récentes acquisitions

Photo: Service de microphotographie

MICROÉDITION

Le directeur et rédacteur en chef, le docteur Lorraine Trempe, ainsi que toute l'équipe de *l'Information médicale et paramédicale*, avaient dernièrement le plaisir de marquer le vingt-cinquième anniversaire de ce journal.

En effet, il y a déjà un quart de siècle, le docteur Roméo Boucher, scientifique et érudit, fondait ce périodique dans le but d'établir des liens entre les membres de la profession médicale, de susciter des prises de position sur tous sujets relatifs au domaine de la conservation et du rétablissement de la santé et de contribuer à la formation continue de tous les confrères.

Depuis, se sont ajoutées des chroniques littéraires, artistiques, historiques, etc., qui complètent l'éventail des thèmes traités. Les lecteurs de plus en plus nombreux attendent avec impatience la livraison bi-men-

suelle du journal dont l'excellente qualité n'a cessé de se maintenir.

Grâce à la collaboration empressée de la direction de *l'Information médicale et paramédicale*, le Service de microphotographie peut maintenant offrir, en microédition, la collection entière de ces documents inestimables tant pour le praticien, que pour le public en général.

Louis Bélanger.

NOUVEAU

La collection

L'Information Médicale
ET PARAMÉDICALE

est maintenant disponible

- Collection complète
- Microfilm 35mm
- Prix modique
- Facilité d'entreposage
- Microfilmage annuel
- Disponibilité de la documentation en s'adressant à la

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
Service de la microphotographie
1700, rue Saint-Denis
Montréal H2X 3K6

ASSOCIATION CANADIENNE DES BIBLIOTHÉCAIRES DE LANGUE FRANÇAISE VERSUS ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES DE LA DOCUMENTATION.

C'est au début de 1943 qu'un groupe de bibliothécaires décidèrent de regrouper les bibliothèques francophones du Québec. À cette époque, on ne songeait pas encore au regroupement des personnes, on pensait aux institutions. Comme presque tous les organismes d'alors, cette nouvelle association naissait dans le giron de l'Église, épousait ses objectifs et

adoptait ses canons. Notons qu'elle se voulait canadienne et présupposons qu'elle limitait ses intérêts à la francophonie.

Il faut attendre 1948 pour qu'une première initiative importante se produise: on ne regroupe plus seulement les institutions mais aussi et surtout les personnes. L'«Association canadienne des bibliothécaires de langue

française» (ACBLF) était née. En fait, elle comprend trois catégories de membres: les bibliothèques, les bibliothécaires et les personnes intéressées au progrès des bibliothèques. Mais la modification essentielle ne réside-t-elle pas dans l'abandon de l'étiquette «catholique» dans le nom officiel. Cette action presque profanatoire pour l'époque permet à l'association

de mettre l'accent sur le professionnalisme plutôt que sur la confessionnalité. Ce qui n'empêche pas les promoteurs de cette réforme de conserver la même orientation religieuse dans les buts et d'invoquer la même patronne Notre-Dame du Livre.

Une autre modification importante, et plus positive celle-là, c'est l'apparition du terme «de langue française». On voulait, semblait-il, couper court à certains désirs plus ou moins bien identifiés de créer une section anglophone au sein même de l'Association. On précisait donc que les anglophones seraient admis dans l'Association au même titre que les francophones, mais avec les mêmes obligations, dont celle de s'exprimer en français. On consacrait le caractère officiel de la langue française dans l'Association.

Enfin, le Conseil d'administration est mandaté, dès les années 1950, pour réclamer des autorités canadiennes une charte fédérale. Mais, à cause de nombreuses tergiversations, celle-ci ne sera obtenue qu'en 1960. Et elle précise que l'ACBLF regroupe «les bibliothécaires de langue française qui exercent leur profession au Canada.»

De 1960 à 1970, on le sait, un cheminement substantiel s'est opéré aussi bien sur le plan sociologique et politique que sur le plan strictement professionnel. La révolution tranquille québécoise a marqué profondément les modalités, remis en question des notions qui semblaient figées et, en définitive, modifié plusieurs structures. Les bibliothécaires, qui semblaient imperméabilisés contre cette intempérie de la décennie, n'ont pu l'éviter.

En novembre 1971, le Conseil de direction de l'ACBLF créait une commission de révision des objectifs et des structures (CROS) et lui fixait un mandat précis: celui d'examiner les objectifs et les structures, bien sûr, mais en même temps la possibilité d'envisager d'autres modes de regroupement et d'explorer des avenues nouvelles.

Les huit membres de la commission ont donc amassé une abondante documentation et consulté plus de 600 collègues. Ils ont évidemment fait un grand nombre de constatations. Retenons la principale: L'Association (ACBLF) était très majoritairement québécoise, plus de 88% de ses membres travaillaient au Québec. Il devenait donc de plus en plus intéressant et peut-être de plus en plus utile de réclamer une charte provinciale.

De plus, les membres de la CROS ont constaté que, d'ores et déjà, les membres de l'Association n'étaient pas tous des bibliothécaires professionnels. Les très nombreux bibliothécaires techniques qui jaillissent des collèges, chaque année, sont intéressés par cette association. Les professeurs qui, pour diverses raisons, oeuvrent dans des bibliothèques ou des centres de documents, sont également intéressés. Et puis, il y a les informaticiens, les audiovisuels, les audiovisuels et bien d'autres qui lorgnaient du côté de cette association.

Mais, ces personnes qui, pourtant, travaillent toutes dans les secteurs de la documentation et de l'information, se sentaient gênées dans une association de «bibliothécaires». Il

importait donc de créer des structures vraiment accueillantes qui permettent à tous les spécialistes de la bibliothéconomie et des sciences de la documentation et de l'information de travailler ensemble et de collaborer à une mise en commun fructueuse.

Aussi, dans son rapport remis le 15 août 1972, la CROS proposait plusieurs modifications. Entre autres recommandations, il faut retenir celle qui concerne l'obtention d'une charte provinciale québécoise et celle qui modifiait le nom de «Association canadienne des bibliothécaires de langue française (ACBLF)» pour «Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)».

On le voit, ces changements n'obéissent ni aux caprices ni à la fantaisie. Ils veulent traduire dans la réalité des situations que les circonstances avaient peu à peu poussées. Ils veulent favoriser pleinement des entités qui, de toutes façons, sont des réalités. Ils veulent surtout assurer à tous ceux qui voudraient s'en prévaloir un accueil vraiment favorable. C'est pourquoi, l'ASTED espère regrouper tous les «employés» de toutes les bibliothèques, en particulier de toutes les bibliothèques francophones.

Jean-Rémi Brault.

JEAN-RÉMI BRAULT, professeur et bibliothécaire de carrière est membre de plusieurs comités et commissions se rapportant à la profession. Il vient de se voir confier pour un mandat de deux ans, la présidence de l'ASTED.

LA CINÉMATÈQUE QUÉBÉCOISE . . . DEPUIS CINQ ANS DÉJÀ

Le 7 février 1969, avec la complicité souriante de Dusan Makavejev et de son *Innocence sans protection*, la Cinémathèque québécoise (alors Cinémathèque canadienne) installait son théâtre d'ombres dans l'auditorium de la Bibliothèque nationale du Québec. La salle Saint-Sulpice, comme on l'appelait encore communément, devenait donc une partie essentielle du Musée vivant du cinéma.

Grâce à l'hospitalité de la BNQ — qui avait modifié sa salle pour la conformer aux exigences des projections cinématographiques — la Cinémathèque allait enfin mettre un terme à ses pérégrinations qui l'avaient conduite du Bureau de surveillance du cinéma, rue McGill, à l'université du même nom, rue Sherbrooke. Rue St-Denis, la Cinémathèque avait désormais «une adresse».

Depuis ce 7 février 1969, la Cinémathèque a accueilli plus de 75 000 spectateurs, à l'occasion de 1 267 séances publiques régulières.

Inutile de dire que ces spectateurs en ont vu de toutes les couleurs! C'est la fonction même d'une cinémathèque, son charme aussi, de proposer une image multiple d'un art auquel les velléités du commerce ont souvent donné de bien drôles d'allures.

Rue St-Denis, les cinéphiles montrealais ont également passé d'agréables soirées en compagnie de nombreuses personnalités du cinéma. Certains de ces visiteurs sont malheureusement disparus maintenant, et c'est à eux que nous pensons d'abord: Françoise Rosay, célèbre comédienne française, John Grierson, documentariste anglais, et véritable

père spirituel du cinéma canadien, Grigori Kozinstev, l'un des pionniers du cinéma soviétique et Jean Lods, documentariste français. Au nombre des invités de la Cinémathèque, on se rappellera avec plaisir les noms de Lotte Reiniger, Alberto Cavalcanti, Dusan Makavejev, Jean Rouch, André Delvaux, Marin Karmitz, Émile de Antonio, Mahama Traoré, Felipe Cazals, Marcel Hanoun, Bretislav Pojar, Carlos Vilardebo, Jan Kadar, Jiri Weiss, Edward Sturlis, Jacques Tati . . .

La Cinémathèque a également accueilli des dizaines de cinéastes québécois, comme spectateurs bien entendu, mais aussi comme invités: de Denys Arcand à l'abbé Proulx, en passant par Jean-Pierre Lefebvre, Michel Moreau, Arthur Lamothe, Roger Frappier, Gilles Groulx, Jacques Leduc, Raymond Garceau, Marcel Carrière, Pascal Gélinas . . .

Et au souvenir de toutes ces séances, ces rétrospectives et ces cycles nationaux, on évoquera Eisenstein et

Vertov, le cinéma suisse (alors que personne ne le connaissait encore!) et le cinéma mexicain, Cavalcanti et Lefebvre, le cinéma africain et le cinéma yougoslave, Melville et Jutra, le cinéma hollandais et le cinéma tunisien, Dovjenko et Rouch, la télévision italienne et la télévision française, Dreyer et Mizoguchi . . .

Et à nouveau, dans quelques jours: les chefs-d'oeuvre de Murnau et de Dovjenko, un Répertoire classique en 33 lundis, les trésors du cinéma d'animation, le cinéma canadien d'hier et d'aujourd'hui et des découvertes et des . . . redécouvertes!

La BNQ, en ouvrant les portes de son auditorium et souvent aussi celles de sa salle d'exposition à la Cinémathèque québécoise, affirme concrètement la diversité de son rôle culturel.

Quatre soirs par semaine le livre et le film co-habitent rue St-Denis . . . et ils font très bon ménage!

Robert Daudelin



Les cinéastes québécois Gilles Groulx et Michel Brault (à gauche) accueillent Dusan Makavejev (au centre) à la Cinémathèque québécoise au printemps de 1969. Photo: Cinémathèque québécoise

LA SITUATION DE LA FEMME AU QUÉBEC

Les services du Centre bibliographique de la Bibliothèque nationale du Québec ont, dernièrement, été requis pour entreprendre une recherche bibliographique sur la situation de la femme au Québec et un aspect a retenu l'attention à cause des nombreuses transformations qu'il a fait naître: celui du droit de vote accordé aux femmes.

La reconnaissance de cette demande légitime a constitué une étape charnière à partir de laquelle la femme a non seulement pu s'intégrer dans la société mais aussi influencer les législateurs relativement à la transformation des lois sociales afin que règne et se propage une justice plus authentique.

Historique

Pour retrouver un peu de clarté dans ce qu'il convient de définir comme «l'émancipation féminine» dans la province de Québec, il n'est pas négligeable de voir brièvement la condition de la femme depuis les débuts de la colonie jusqu'à aujourd'hui.

Peu de personnes réalisent ou ont réalisé la place considérable occupée par les femmes fondatrices de la colonie tant par leur nombre que par leurs qualités. Ces héroïnes, que les historographes nous ont fait connaître surtout à l'intérieur d'un contexte religieux, étaient aussi des femmes d'organisation, telles Marguerite Bourgeois et Jeanne Mance qui siégeaient au conseil municipal de Montréal avant que le gouvernement royal de 1663 fut établi. Les Ursulines et les Hospita-

lières ont financé elles-mêmes leurs institutions et ce sont encore des femmes qui, de France, les soutenaient. Il faut encore mentionner que ce sont ces fondatrices qui ont pris en main le domaine éducatif, la santé publique et l'assistance sociale en Nouvelle-France pour ainsi donner à notre société une de ses caractéristiques les plus importantes.

La condition sociale de la femme en Nouvelle-France est originale à plus d'un point de vue et les prescriptions du droit civil avaient relativement peu d'influence sur la vie quotidienne de ces personnalités dynamiques.

Le XIXe siècle

La défense de la femme connaît, au XIXe siècle, un renouveau de faveur à cause des idées jaillies dans le climat qui a suivi les proclamations sur l'égalité après la Révolution française et la Révolution américaine, mais aussi à cause des pressions économiques et sociales que les femmes ressentent d'une façon plus aigüe à ce moment-là.

Le Québec reste favorisé en ce qui concerne l'émancipation de la femme car, nous l'avons vu précédemment, depuis les débuts de la colonie tout le domaine social avait été pris en charge par elle. Il ne s'agissait plus pour les femmes que de planifier leurs actions et de se grouper pour la réclamation de leurs droits.

Le XXe siècle

Mais il restait un pas de plus à franchir et le début du XXe siècle en

vit l'apogée: les femmes, pour la première fois, s'unissent dans un but autre que la religion ou les oeuvres de bienfaisance, réclament leurs droits sur un plan différent et concentrent leurs efforts en vue d'obtenir le droit de vote.

Aujourd'hui, comme autrefois, il est des hommes qui regrettent la place que la femme s'est acquise à ce moment-là et la chanson de Jean-Pierre Ferland «Women's lib» (1919) en porte témoignage. Cette période a vu une lutte sans précédent dans le mouvement mondial en faveur de la libération de la femme et le Québec y entre de plain-pied.

Une femme admirable, Marie Gérin-Lajoie, fonde en 1907 la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et se fait le porte-parole des mouvements féminins de la province pendant plus d'une génération. Sa revue mensuelle *La Bonne Parole* se tient à la fine pointe de l'actualité, mais à cause des pressions religieuses trop fortes, la rédaction abandonne une grande partie de ses revendications et ce, à partir de 1920.

Un homme aussi influent que Henri Bourassa, alors directeur du «Devoir», s'oppose au féminisme d'une façon catégorique et virulente dans des articles parus entre 1913 et 1919. Voilà ce qu'il en dit en 1925: «Poussé à ses fins logiques, il (le féminisme) aboutira à la destruction de la famille, à la désorganisation de l'ordre social, à la dégradation de la femme elle-même...» «... En voulant se faire l'égal de Dieu, la première femme a perdu le genre humain; il a fallu le

sang d'un Dieu pour la racheter. En voulant supplanter l'homme, la femme perdra la société et se perdra avec elle.»

Ce qu'on croit être une aberration, aujourd'hui, était chose courante au début du siècle et une correspondante au «Devoir», une certaine Mrs C. va jusqu'à affirmer: «Les femmes de Québec sont trop ignorantes et trop dominées par l'Église pour qu'il soit prudent de leur confier dès maintenant le droit de suffrage.»

L'inertie des québécoises, à quelques exceptions près, est terrifiante et vers 1921, certaines associations féminines ont fait circuler une pétition où près de 40,000 femmes affirmaient qu'elles ne désiraient pas le droit de vote.

C'est vers cette époque que Mme Thérèse Casgrain prend la succession de Marie Gérin-Lajoie et qu'avec Idola Saint-Jean et Mme Florence Martel, elle lutte pendant des années pour obtenir ce qu'elles réclament. Sous la direction de Mme Casgrain la *Ligue des droits de la femme* inaugure, au moyen d'un nouveau mode d'information — la radio — une émission: «Fémina» animée par Mmes Casgrain et Florence Martel et qui tient l'affiche de 1933 à 1938.

Depuis 1927, une délégation de femmes, se rend, annuellement, à l'Assemblée législative pour faire pression en vue d'obtenir le droit de vote, et en 1936, on envoie même une pétition au roi George V. En 1940, à la suite d'un changement de gouvernement, le premier ministre Adélard Godbout, malgré un avertissement sévère du cardinal Villeneuve, présente la motion et le projet est adopté

en avril. Le Québec est la dernière province canadienne à assurer le droit de vote aux femmes.

Avec le recul du temps, il n'est pas inutile de rappeler la conclusion que les faits semblent réitérer: seules les femmes, grâce à leur force en tant qu'électrices, pouvaient amener des réformes importantes. Partout avec le droit de vote, des changements dans les lois sociales sont apparus; par exemple, le droit de tutelle fut accordé aux deux parents, la

protection de la femme et des enfants en cas de décès du mari ou du père fut assurée et la pension alimentaire devint chose courante.

La femme ne veut plus être dirigée comme avant. Elle commence à savoir ce qu'elle veut, elle apprend aussi comment l'obtenir.

La Femme, cette (conquérante) inconnue...

Ghislaine Houle.



Revendication féminine de 1919

Photo: Service de microphotographie

LE «NEW LOOK» DE LA SALLE DE TRAVAIL

Au printemps dernier, la salle de travail de la Bibliothèque nationale du Québec a subi quelques transformations qui ont avantageusement amélioré son aspect. À la rentrée, en septembre, les usagers qui l'avaient désertée pour la saison estivale ont eu la surprise de pénétrer dans une pièce rajeunie qui ajoute aux joies de la recherche l'agrément d'une ambiance accueillante. Quels sont donc ces nouveaux attraits?

Du silence

Je vous énumère brièvement les améliorations apportées à cette pièce déjà spacieuse et ensoleillée où les vitraux anciens font valser des taches joyeuses sur les longues tables de chêne. Le plancher est maintenant recouvert d'un tapis aux tons chauds qui intensifient la luminosité de la salle; maintenant le bruit des pas est étouffé par l'épaisseur de la laine. Quel bienfait, n'est-ce pas, quand le travail intellectuel peut être enveloppé de silence!

De l'espace

L'ancien comptoir de prêt aux proportions assez imposantes a fait place à un meuble neuf, tout aussi fonctionnel, mais de dimensions réduites. Cette heureuse substitution donne plus d'espace au centre, ce qui a permis l'installation d'une table supplémentaire.

Le fichier sur base qui obstruait l'aire d'espace réservée à la circulation des lecteurs est maintenant dégagé et disposé près du catalogue de façon à ce qu'on puisse y ajouter des sections destinées à recevoir les

milliers de fiches conséquentes au développement continu des collections.

De la détente

Mais il y a plus, et c'est là l'élément «surprise». Désormais on peut fumer dans la salle de travail. Partout? Non. Le chercheur, fatigué de se pencher sur ses bouquins et qui éprouve le besoin de se délasser, n'aura plus à descendre au sous-sol pour griller sa cigarette. Dans l'aile qui prolonge la salle, à gauche de l'escalier, de confortables fauteuils pivotants incitent les lecteurs à la détente; sur des tables basses, quelques cendriers sont mis à leur disposition. Pour que cette

ambiance de liberté donne davantage l'illusion d'un oasis de repos, de nombreuses plantes d'ornement étalent la fraîcheur et la vitalité de leur verdure.

Des expositions

Depuis plus d'un an déjà se succèdent dans les vitrines d'exposition des étalages de documents illustrant un thème donné, étalages rehaussés d'une touche artistique qui ajoutent à l'intérêt de l'information. Les sujets en sont variés et s'inspirent du patrimoine québécois: littérature, folklore, architecture, gastronomie, etc. Certains thèmes sont choisis en relation avec des événements actuels ou des anniversaires historiques.



Le chercheur: au centre des programmes d'amélioration à la Bibliothèque nationale du Québec.

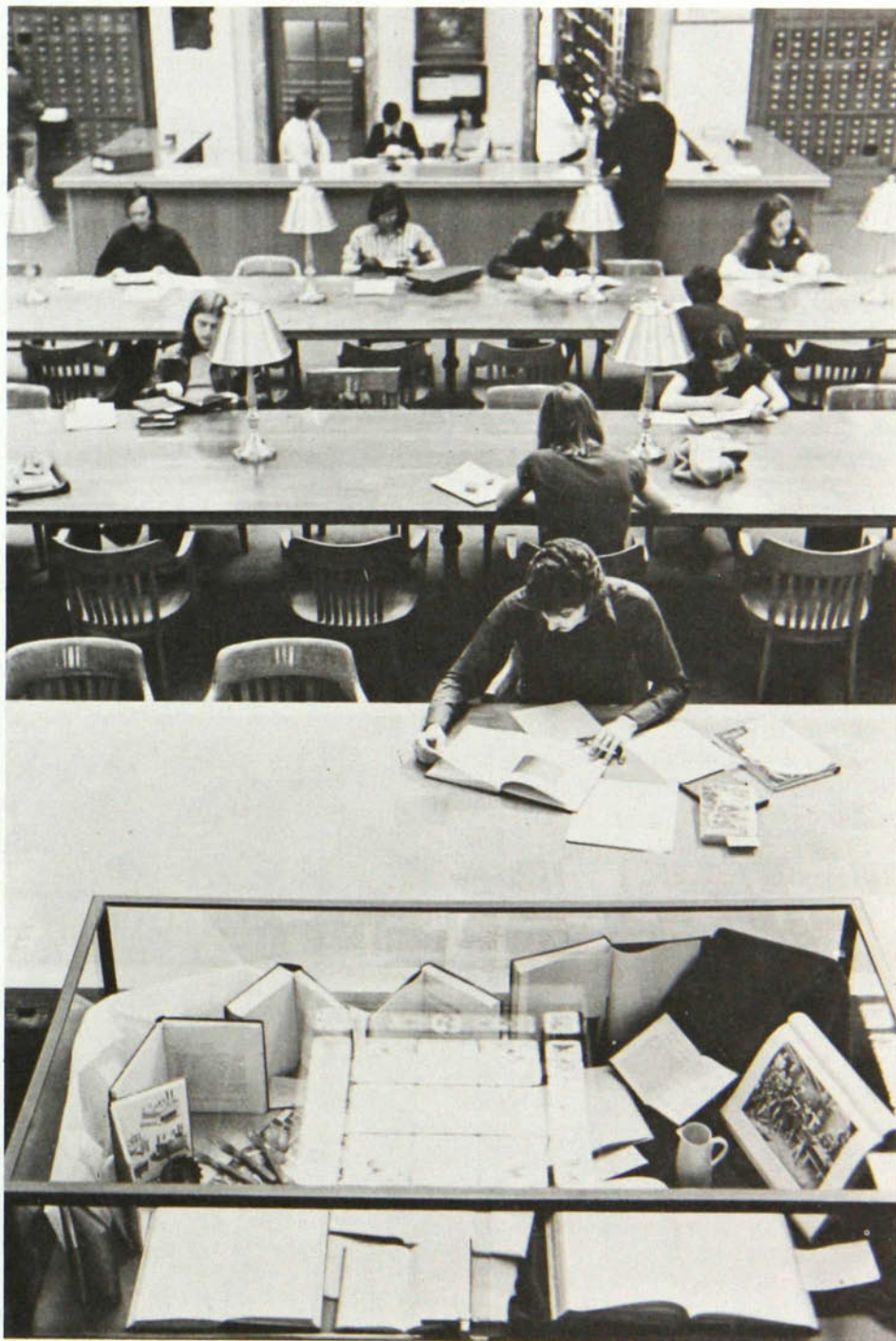
Photo: Office du film du Québec

Des nouveautés

L'adoption d'un nouveau système, encore à l'état embryonnaire, mérite qu'on en fasse mention car il apporte un intérêt accru à la fréquentation de la salle. Une étagère est réservée aux ouvrages nouvellement acquis et mis à la disposition du lecteur qui a libre accès à ce choix avant même que les volumes soient traités par le Service de catalogage. Les autorités de la BNQ ont voulu, de cette façon, remédier aux inconvénients d'un trop long délai entre le moment de l'achat et celui où l'ouvrage catalogué et relié peut être déposé dans le magasin des livres et rendu disponible. Et voilà, quel progrès, on peut même bouquiner, maintenant!

Ainsi donc, à la veille d'être sexagénaire et en dépit d'une existence mouvementée, cette bibliothèque a acquis ses lettres de noblesse; devenue Bibliothèque nationale pour la sauvegarde de l'imprimé québécois, elle nous donne une fois de plus la preuve de sa permanente jeunesse et de sa volonté de durer.

Louise Marchand.



Ambiance accueillante de la salle de travail

Photo: Service de microphotographie

ADOPTION DU SYSTÈME DE LA LIBRARY OF CONGRESS POUR LA CLASSIFICATION DES OUVRAGES DU CINÉMA

En 1971, la Bibliothèque nationale du Québec faisait l'acquisition de la Collection Guy-L. Côté, une des plus importantes collections d'ouvrages sur le cinéma non seulement au Québec et au Canada mais même en Amérique du Nord. Cependant, toutes ces richesses demeuraient assez peu accessibles car les ouvrages étaient catalogués sommairement et étaient répartis en quelques grandes divisions méthodiques. Alors s'est posé le problème du choix d'un système de classification et M. Guy Dionne, sous la responsabilité de Mlle Lucille Busseau, a effectué une étude approfondie de cinq systèmes de classification dans le domaine du cinéma*. Nous avons alors décidé d'adopter les séquences PN 1993-1999 (pour les aspects artistiques) et TR 845-899 (pour les aspects techniques) du système de la Bibliothèque du Congrès, parce qu'elles pouvaient le mieux répondre aux besoins des usagers du Département de documentation cinématographique (DDC).

En vue de cerner l'étendue du domaine, nous avons consulté la série des catalogues *Books: Subjects* de la Bibliothèque du Congrès depuis 1950 et nous avons utilisé la liste des divisions par thèmes élaborée par M. Pierre Allard, responsable du DDC, dans l'organisation de son magasin des livres. Il nous est apparu que, tant sur le plan des sujets géné-

raux que sur celui des aspects particuliers, le système du Congrès était amplement suffisant pour le moment et permettait toute l'expansion prévisible. D'autres systèmes étaient beaucoup plus développés, mais notre étude nous a montré qu'un très grand nombre de subdivisions étaient trop spécifiques et risquaient de ne regrouper qu'un ou deux volumes ou peut-être aucun. D'ailleurs les possibilités énormes offertes par l'indexation en chaîne nous permettaient d'effectuer un certain dépouillement en profondeur.

Jusqu'ici, les raisons que nous avons invoquées sont surtout d'ordre théorique; au point de vue pratique, notre choix comportait aussi une série d'avantages importants. D'abord sur le

plan administratif, la collection du DDC demeure rattachée pour le moment au fonds général de la B.N.Q. bien qu'elle occupe un magasin distinct en raison de son caractère spécialisé. Il était donc très intéressant de pouvoir utiliser un système comportant une notation compatible avec celle de la collection générale, ce qui permettait une certaine uniformité de traitement. En effet, l'équipe responsable des ouvrages de cinéma relève du Service de catalogue et peut donc appliquer les mêmes normes de catalogage, de classification et d'indexation que les autres unités de travail. Une telle intégration se révélait beaucoup plus rentable sur les plans de l'efficacité des opérations et de l'économie de temps et d'argent.



Scène tirée du film *Montréal Blues* de Pascal Gélinas.

Photo Conseil québécois pour la diffusion du film.

* Ces systèmes sont détaillés dans l'ouvrage de Robert Steele: *The Cataloging and Classification of Cinema Literature*. Metuchen, N.J., The Scarecrow Press, 1967.

Quelques aspects particuliers comme l'administration de la justice au cinéma, le sexe au cinéma, etc..., sont venus s'ajouter à la liste du PN 1995.9 A-Z et d'autres s'y ajouteront selon les besoins.

Dans toute la mesure du possible, nous nous efforçons de respecter cette table. Cependant quelques adaptations mineures nous ont semblé nécessaires au niveau des catalogues de films, de filmographies et des bibliographies sur le cinéma qui sont classés dans la rubrique PN 1998. A5-Z. Nous l'avons subdivisée comme suit:

PN 1998.A5-Z4	Catalogues de films, filmographies, par sujet.
.Z5	Catalogues de films, par compagnies, organismes, etc. Filmographies en général.
.Z6A-Z	Catalogues de films, par pays.
.Z7	Bibliographies.

Ces adaptations nous permettent de regrouper en cinéma des sujets qui sont normalement dispersés dans leurs classes respectives. À titre d'exemple, un Catalogue de films sur les sciences du comportement aura donc pour indice principal de classification: PN 1998.C6 («C6» pour comportement), et pour indice secondaire: BF 169.

Pour les biographies individuelles (PN 1998.A3 A-Z), biographies de cinéastes, de réalisateurs, de producteurs, de vedettes de cinéma, il arrive souvent que ces personnes ont, ou ont eu, une carrière parallèle soit en

littérature, soit au théâtre, soit dans le domaine du spectacle ou ailleurs. Nous avons alors adopté comme politique que chaque fois qu'une biographie fait référence, ne serait-ce qu'un chapitre, à la carrière cinématographique du personnage, nous le classifions dans le PN 1998.A3 + Cutter du biographié. Dans le cas où une biographie ne fait aucunement référence à la carrière cinématographique de la personne mais uniquement à sa carrière parallèle, nous le classifions où il se doit de l'être dans les autres tables de la Bibliothèque du Congrès:

Exemple:

- Une biographie de *Cocteau comme cinéaste*, ira dans le PN 1998.A3C6.
- Une biographie de *Cocteau comme poète*, ira dans le PQ 2605.015Z5.

Un des problèmes auquel nous avons à faire face présentement est celui du PN 1997.A2-Z8. Dans le cas d'un scénario individuel, citons celui de *Montréal Blues* comme exemple, le Cutter donné est celui de l'auteur du scénario, c'est-à-dire PN 1997.G7 («G7» pour le scénariste). Le scénario de *Montréal Blues* est une création collective du Grand cirque ordinaire. Une étude et critique du film de Pascal Gélinas se trouve aussi à PN 1997.M6 + Cutter d'auteur («M6» pour le titre du film). Vu le nombre important de scénarios et de critiques de films qui viennent s'ajouter à ceux déjà acquis, il est certain qu'un Cutter à deux et même trois chiffres ne nous permettra pas suffisamment d'extension. Il nous faudra donc à l'aide des tables internes de la Classification du Congrès, adopter celle qui nous offrira le plus de jeu possible. C'est

cette démarche que nous effectuons présentement.

Après trois années d'utilisation de la table, nous pouvons conclure que les séquences PN 1993-1999 et TR 845-899 répondent encore aux besoins d'une collection aussi spécialisée que celle du Département de documentation cinématographique.

Nicole Larochelle

- I The classification scheme of the Academy of Motion Picture Arts and Sciences, pp. 30-39.
- II British Film Institute Classification (draft expansion of U.D.C. 791.4) of the Canadian Film Institute Library, pp. 61-76.
- III The classification scheme of the Museum of Modern Art Library, pp. 78-84.
- IV L.C. Classification in 1915, p. 85. L.C. Classification with additions and changes made in the Library of Congress subject headings, 1955, p. 85-87.
- V A cinema expansion with headings of the Library of Congress Classification (proposé par Steele), pp. 91-101.

STATISTIQUES DE L'ÉDITION AU QUÉBEC EN 1973

En vertu de l'article 8 de la Loi de la Bibliothèque nationale du Québec, le Bureau du dépôt légal reçoit des éditeurs québécois deux exemplaires de leurs publications. Chaque titre déposé depuis le 1^{er} février 1973 jusqu'au 31 janvier 1974 a fait l'objet d'une compilation statistique quotidienne. C'est ainsi qu'il devient possible au Service de l'Informatique de compiler annuellement les statistiques de l'édition afin que la Bibliothèque nationale du Québec puisse les diffuser.

Publiées depuis 1968, les statistiques ont été présentées de différentes façons. Cette année, trois tableaux permettent de dégager les diverses tendances de l'édition québécoise. Le premier tableau indique le nombre de titres, le deuxième le nombre d'exemplaires et le troisième compare le nombre de titres et les exemplaires selon la langue de publication et la langue originale dans le cas des traductions. Comme nous l'avons fait l'an dernier, nous présentons une liste des principaux éditeurs qui se sont soumis au dépôt légal en précisant le nombre de titres déposés par chacun.

Titres

L'examen du premier tableau concernant le nombre de titres déposés nous indique un grand total de 3 144 titres, incluant les livres et les brochures. En comparaison avec les statistiques de 1972, nous constatons une augmentation de 24% puisque nous avons reçu antérieurement 2 534 titres. Malgré cette augmentation, il nous faut souligner qu'elle demeure inférieure à la précédente,

alors qu'elle atteignait 51%. Les statistiques de 1973 révèlent en outre des augmentations de l'ordre de 22% pour les premières éditions et de 51% pour les rééditions. On aura remarqué des augmentations au niveau du nombre de titres, des premières éditions et des rééditions. Cependant, elles sont moins accentuées que celles observées au cours de l'année précédente. Cette variation dans la courbe des augmentations nous amène à chercher quelles en seraient les causes réelles. Conscients que les professionnels de l'édition seront plus en mesure d'analyser ce phénomène, nous souhaiterions seulement qu'ils procèdent à cette auto-évaluation.

Parmi les six catégories spéciales, soulignons que quatre d'entre elles présentent des augmentations quant au nombre de titres déposés: les livres pour enfants (21%), les manuels scolaires (67%), les publications du gouvernement du Québec (49%) et les publications des autres gouvernements municipaux du Québec (80%). Le nombre de titres déposés par la ville de Montréal accuse cependant une baisse de 72%; c'est aussi le cas des maisons d'édition commerciales avec une diminution de 4%.

Il est à remarquer que l'augmentation de 21% concernant le nombre de titres des livres pour enfants est exactement la même que la précédente. Quant aux manuels scolaires, accusant une baisse de 17% en 1972 par rapport à 1971, ils remontent la pente avec une augmentation de 67% cette année. Ces deux catégories ont toujours été d'un intérêt tout particulier étant donnée l'importance

du marché étranger qui concurrence l'édition québécoise dans ces domaines. Il est donc très encourageant, voire rassurant d'y constater des augmentations d'une année à l'autre. Les publications officielles du Québec attirent aussi notre attention puisqu'elles totalisent 1 010 titres au cours de l'année. Elles placent ainsi le gouvernement du Québec parmi les plus importants éditeurs sur le marché québécois par l'intermédiaire de l'Éditeur officiel du Québec.

En plus des six catégories spéciales, la ventilation réalisée conformément aux recommandations de l'Unesco nous amène à parcourir 24 autres divisions. Cependant, nous n'examinerons pas en détail chacune d'entre elles mais plutôt les plus marquantes sur le plan des statistiques.

L'accroissement le plus important se trouve à la catégorie 16: agriculture et sylviculture, avec une augmentation de 276%. Le secteur suivant, soit la catégorie 9: commerce et communication, présente 223% d'augmentation. La catégorie 4: sociologie et statistiques compte quant à elle une augmentation de 157%. Il en va de même pour la catégorie 18: organisation du commerce, avec 120%. Les diminutions les plus apparentes se situent à deux endroits: d'une part à la catégorie 5: sciences politiques, avec 47% de moins que l'an dernier et d'autre part, à la catégorie 15: technologie et industries, avec une baisse de 25%.

Exemplaires

Les éditeurs québécois ont mis sur le marché quelque 13 402 000 exem-

plaires de livres et de brochures au cours de l'année 1973, soit une augmentation de 19% comparativement à l'an dernier. Si on établit une moyenne pour connaître le tirage approximatif d'un titre, on obtient 4 262 exemplaires pour chacun. En 1972, il était de 4 427 exemplaires. Le tirage moyen a donc quelque peu diminué en 1973 mais il reste que le tirage global a augmenté de façon satisfaisante.

Les premières éditions comptent pour 12 627 000 exemplaires à raison de 2 989 titres, soit une augmentation de 25% ou encore, un tirage moyen de 4 224 exemplaires par titre. Les rééditions présentent au total 775 000 exemplaires pour 155 titres, soit ici également une augmentation assez étonnante de 659% qui se traduit par un tirage moyen de 5 000 exemplaires.

Parmi les catégories spéciales, les livres pour enfants ont un tirage global de 464 000 exemplaires pour 68 titres, soit un tirage moyen de 6 823 exemplaires par titre. Cependant, comparativement à l'an dernier, nous constatons une diminution soit un total de 557 000 exemplaires. Si auparavant l'augmentation du nombre total de titres se chiffrait à 21%, nous enregistrons une diminution de 16% quant au nombre d'exemplaires mis sur le marché.

Pour la catégorie des manuels scolaires, on constate à la fois des augmentations quant au nombre total de titres (67%) et à celui des exemplaires (21%), soit 1 577 000 exemplaires pour 280 titres. Le tirage moyen du manuel scolaire se chiffre donc à 5 632 exemplaires pour l'année 1973. Par contre, le tirage moyen en 1972

atteignait 7 772 exemplaires par titre. La moyenne accuse donc une diminution par rapport à celle de l'an dernier malgré des augmentations du nombre de titres et du nombre d'exemplaires.

Les publications du gouvernement du Québec totalisent 3 687 000 exemplaires. Ce chiffre marque face à l'an dernier une diminution de 18% malgré, ici aussi, une augmentation quant au nombre total de titres (49%). Le tirage moyen d'une publication officielle est de 3 650 exemplaires par titre alors que celui de l'an dernier était de 6 717 exemplaires. Nous constatons jusqu'ici un même phénomène: des augmentations quant au nombre de titres et des diminutions quant au tirage moyen.

Dans les maisons d'édition commerciales, pour les 1 519 titres déposés, le tirage se situe à 6 067 000 exemplaires, soit une moyenne de 3 994 par titre. En 1972, le tirage moyen était de 3 828 exemplaires par titre; malgré l'augmentation actuelle du tirage moyen, nous enregistrons une diminution de 4% quant au nombre total de titres et une diminution de .6% quant au nombre d'exemplaires. Donc, nous concluons qu'il y a un peu moins de titres publiés par les maisons d'édition commerciales mais sensiblement le même nombre d'exemplaires mis sur le marché et par conséquent, une moyenne par titre légèrement plus importante que celle de l'année dernière.

Langue de publication

À la lumière du tableau de la langue de publication des divers titres reçus en dépôt légal, les titres publiés en langue française, soit 2 630, repré-

sentent la majorité linguistique de l'ensemble des publications. Viennent ensuite la langue anglaise avec 379 titres, les publications multilingues avec 126 titres et enfin, les publications en d'autres langues avec 9 titres. Dans l'ensemble, nous avons des augmentations de l'ordre de 26% pour les publications en langue française, 34% pour les publications en langue anglaise et 80% pour les publications en d'autres langues. La seule diminution apparaît au niveau des publications multilingues soit une baisse de 27%. On peut constater que l'augmentation la plus importante se situe au niveau des titres publiés en d'autres langues.

Si on considère maintenant le tirage par langue de publication, les titres publiés en langue française totalisent 10 194 000 exemplaires, soit une augmentation de 23% comparative- ment à l'an dernier. Le tirage moyen des publications françaises est de 3 876 exemplaires par titre. L'édition anglaise atteint 2 348 000 exemplaires, marquant une augmentation assez importante de 163%: la moyenne pour un titre est de 6 195 exemplaires. L'édition en d'autres langues que le français et l'anglais comprend 152 000 exemplaires se traduisant par une augmentation considérable de 1 800%: le tirage moyen est en conséquence assez élevé puisqu'il se chiffre à 16 888 exemplaires par titre. On peut expliquer ce haut pourcentage d'augmentation si on compare le chiffre de 1972 qui était de 5 titres à celui de cette année qui est de 9 titres. Par contre, 4 de ceux-ci sont des publications officielles et ont été tirés à 140 000 exemplaires, soit plus du quart du nombre total d'exem-

plaires. Il s'agit surtout de publications destinées aux immigrants italiens, grecs, espagnols . . . pour les informer des services offerts à tout citoyen québécois.

Traductions par langue originale

Au cours de 1973, 372 publications étaient des traductions: ce total signifie néanmoins une baisse de 3% sur l'an dernier. Des titres traduits, 157 d'entre eux avaient comme langue originale l'anglais. C'est donc une diminution de 9% comparativement à la même période précédente. De plus, 141 titres publiés originalement en une langue autre que le français et l'anglais marquent une autre diminution de 25% sur 1972. Enfin, 74 titres avaient le français comme langue originale. Le fait mérite d'être souligné: il s'agit d'une augmentation de 236% en comparaison avec l'année précédente.

Pour le nombre d'exemplaires traduits, nous enregistrons un nombre total de 2 306 000 exemplaires ce qui équivaut à une diminution de 25% sur l'an dernier. Des exemplaires traduits de l'anglais, nous obtenons un nombre total de 871 000 et une diminution de 10%. Par ailleurs, 736 000 exemplaires ont été traduits du français avec une augmentation fracassante de 569% sur l'an dernier. Enfin, 699 000 exemplaires ont fait l'objet d'une traduction à partir d'une langue autre que le français et l'anglais et marquent une diminution de 65%.

Nombre de titres par maison d'édition

Au cours de l'année 1973, le Bureau du dépôt légal a enregistré 396 éditeurs qui ont déposé leurs documents

tel que l'exige la loi. Nous avons dressé une liste permettant de connaître le nombre de titres déposés par ces derniers et de les classer par ordre d'importance selon ce critère. Soulignons cependant que nous ne mentionnerons pas chacun d'entre eux mais que nous ne signalerons que les plus prolifiques. Le gouvernement du Québec n'apparaît pas dans cette liste: comme éditeur, il a déposé 1 010 titres au cours de l'année. Il est ainsi le plus important éditeur du Québec. Il en est ainsi dans la plupart des pays du monde, alors que l'éditeur du gouvernement distance largement les éditeurs commerciaux.

Parmi ceux qui ont déposé 50 titres et plus, nous retrouvons huit éditeurs:

Éditeurs	Titres
Éditions du Jour	124
Librairie de l'Université de Montréal	85
McGill-Queen's University Press	80
Braut & Bouthillier Ltée	78
Éditions Leméac	73
Éditions Paulines	64
Librairie Beauchemin	52
Éditions de l'Homme	51

On compte neuf éditeurs qui ont déposé entre 25 et 49 titres au cours de l'année:

Éditeurs	Titres
Presses de l'Université Laval	44
Éditions Fides	37
Université de Sherbrooke	35
Holt, Rinehart et Winston	33
Éditions La Presse	31
Éditions du Renouveau pédagogique	28
Presses de l'Université de Montréal	27

McGraw Hill Co.	25
Presses de l'Université du Québec	25

Quant aux autres éditeurs, disons que 29 d'entre eux ont déposé entre 10 et 24 titres et que 149 autres en ont remis entre 2 et 9 titres. Enfin, les quelque 201 derniers éditeurs, qui ne peuvent être classés parmi les éditeurs dits commerciaux, nous ont fait parvenir chacun un titre au cours de l'année. Plusieurs sont des auteurs qui ont publié leur oeuvre à leur propre compte.

Parmi les 17 plus importants éditeurs, il faut remarquer que plusieurs se spécialisent dans la publication des manuels scolaires ou des notes de cours des professeurs. D'autres couvrent le livre pour enfants, le livre pratique, le roman, la poésie, le théâtre, l'histoire et la littérature en général; en somme, un éventail des principaux centres d'intérêt.

Résumé

Nous venons ainsi de broser un tableau de ce qu'a été l'édition au Québec en 1973. Cette compilation a permis, nous l'espérons, d'en fixer, à partir de données provenant du Bureau du dépôt légal, une image conforme à sa vitalité. Les traits marquants qui ressortent de cette étude varient au gré des interprétations personnelles. Cependant, nous constatons un phénomène plus qu'apparent: celui d'un choix plus vaste quant aux titres présentés, ce qui n'est pas pour déplaire aux éventuels lecteurs, mais par contre une disponibilité en termes d'exemplaires plus restreinte qu'auparavant. Serait-ce une conséquence de la rareté du

papier? Il nous faudrait alors une étude du prix de vente du livre québécois, étude qu'il nous a été impossible de réaliser cette année mais que nous prévoyons pour les prochaines statistiques. Ou encore, serait-ce un souci de développer de plus en plus cette édition québécoise qui nous semble plus dynamique que jamais si on en juge par le nombre de documents reçus au dépôt légal?

Quant à la question des principales catégories où sont classés les différents titres, il apparaît peut-être étonnant d'y retrouver en première place celle appartenant à l'agriculture et la sylviculture. L'explication réside sans doute dans l'apport important des publications officielles dans ces deux domaines, c'est-à-dire la présentation des nombreuses recherches touchant les divers problèmes de l'environnement, de l'homme et de son milieu et des moyens qu'il prend pour l'améliorer. Ou encore, dans la tentative de

cerner tout le problème des communications dans lequel le Québec est plongé. Les ouvrages de sociologie sont également à la mode. Le commerce et son organisation économique reflètent les orientations du milieu québécois. En fait, l'édition comme véhicule de la pensée et des préoccupations des individus a prouvé qu'elle était à la fine pointe de l'actualité.

Sous la rubrique de la langue de publication, lorsqu'il s'agit du nombre de titres et du nombre d'exemplaires, la langue française se maintient en première place. Cependant, en termes de pourcentage d'augmentation, les publications en une langue autre que le français et l'anglais ressortent davantage, suivies des publications de langue anglaise. La tentation du marché anglais est certes intéressante malgré la concurrence qui y règne pour nos éditeurs québécois. Là se trouve peut-être l'explication du fait qu'en 1973 beaucoup plus de titres fran-

çais ont été traduits en anglais. Les portes du marché anglais s'ouvrent donc à nos auteurs par le biais de la traduction.

Conclusion

En guise de conclusion, nous souhaitons que le dynamisme qui anime l'édition au Québec se manifeste d'une manière toujours croissante. Nous espérons que ces statistiques vous seront utiles, car elles décrivent une phase de cette évolution pour l'année 1973. Permettez-nous d'ajouter que les chiffres sur lesquels nous nous basons pour établir ces relevés ne sont valables que pour les titres publiés et déposés. Tous les éditeurs doivent donc se faire un devoir de collaborer avec la Bibliothèque nationale du Québec en acceptant de faire parvenir au Bureau du dépôt légal deux exemplaires de leurs nouvelles publications dans les plus brefs délais.

Louise Tessier.

L'ÉDITION AU QUÉBEC EN 1973

TITRES

CATEGORIES	NOMBRE TOTAL			PREMIERES EDITIONS			REEDITIONS		
	LIVRES	BROCHURES	TOTAL	LIVRES	BROCHURES	TOTAL	LIVRES	BROCHURES	TOTAL
1	102	116	218	89	105	194	13	11	24
2	72	25	97	70	24	94	2	1	3
3	69	32	121	82	31	113	7	1	8
4	178	82	260	172	82	254	6	0	6
5	75	33	108	75	33	108	0	0	0
6	159	76	235	146	74	222	11	2	13
7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	159	234	393	154	221	375	5	13	18
9	39	16	55	39	16	55	0	0	0
10	11	4	15	9	4	13	2	0	2
11	104	28	132	96	24	120	8	4	12
12	54	45	99	52	45	97	2	0	2
13	90	66	156	82	65	147	8	1	9
14	79	24	103	75	23	98	4	1	5
15	94	61	155	87	51	138	7	10	17
16	47	50	97	44	44	88	3	6	9
17	34	6	40	33	6	39	1	0	1
18	25	19	44	24	17	41	1	2	3
19	64	46	110	61	43	104	3	3	6
20	59	7	66	55	7	62	4	0	4
21	35	6	41	35	5	40	0	1	1
22	42	7	49	40	6	46	2	1	3
23	152	23	175	147	23	170	5	0	5
24	295	80	375	291	80	371	4	0	4
TOTAL	2058	1086	3144	1960	1029	2989	98	57	155

CHACUNE DES CATEGORIES SUIVANTES A DEJA ETE COMPTEE PLUS HAUT

26	15	53	68	15	50	65	0	3	3
27	154	126	280	145	122	267	9	4	13
28	497	513	1010	473	480	953	24	33	57
29	2	4	6	2	4	6	0	0	0
30	1	0	1	1	0	1	0	0	0
31	1206	313	1519	1152	305	1457	54	8	62

1*GENERALITES
2*PHILOSOPHIE, PSYCHOLOGIE
3*RELIGION, THEOLOGIE
4*SOCIOLOGIE, STATISTIQUE
5*SCIENCES POLITIQUES
6*DROIT, ADM. PUBLIQUE

7*ART ET SC. MILITAIRES
8*ENSEIGNEMENT, EDUCATION
9*COMMERCE, COMMUNICATIONS
10*ETHNOGRAPHIE, MOEURS
11*LINGUISTIQUE, PHILOLOGIE
12*MATHEMATIQUES

13*SC. NATURELLES
14*SC. MEDICALES, HYGIENE
15*TECHNOLOGIE, INDUSTRIES
16*AGRICULTURE, SYLVICULTURE
17*ECONOMIE DOMESTIQUE
18*ORGANISATION DU COMMERCE

19*URBANISME, ARCHITECTURE, ARTS
20*DIVERTISSEMENTS, JEUX, SPORTS
21*LITTERATURE (HISTOIRE ET CR.)
22*GEOGRAPHIE, VOYAGES
23*HISTOIRE, BIOGRAPHIES
24*LITTERATURE (TEXTES LITT.)

26*LIVRES POUR ENFANTS
28*GOUV. DU QUÉBEC

27*MANUELS SCOLAIRES
29*VILLE DE MONTRÉAL

30*AUTRES GOUVERNEMENTS

31*MAISONS D'ÉDITION COMMERCIALES

L'ÉDITION AU QUÉBEC EN 1973

EXEMPLAIRES 1=1000

CATE- GORIES	NOMBRE TOTAL			PREMIERES EDITIONS			REÉDITIONS		
	LIVRES	BRO- CHURES	TOTAL	LIVRES	BRO- CHURES	TOTAL	LIVRES	BRO- CHURES	TOTAL
1	274	144	418	268	142	410	6	2	8
2	224	17	241	222	16	238	2	1	3
3	285	715	1000	254	712	966	31	3	34
4	226	74	300	218	74	292	8	0	8
5	422	1392	1814	422	1392	1814	0	0	0
6	369	545	914	309	445	754	60	100	160
7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	363	685	1048	357	614	971	6	72	78
9	58	19	77	58	19	77	0	0	0
10	19	25	44	12	25	37	7	0	7
11	464	66	530	408	42	450	56	24	80
12	227	225	452	226	225	451	0	0	0
13	241	162	403	223	142	365	17	20	37
14	235	54	289	206	29	235	28	25	53
15	365	875	1240	317	868	1185	49	7	56
16	105	374	479	96	224	320	9	150	159
17	237	30	267	234	30	264	3	0	3
18	80	20	100	75	18	93	5	2	7
19	257	67	324	255	59	314	3	8	11
20	297	7	304	264	7	271	33	0	33
21	62	8	70	62	8	70	0	0	0
22	162	304	466	161	304	465	1	0	1
23	1220	18	1238	1195	18	1213	25	0	25
24	925	459	1384	913	459	1372	12	0	12
TOTAL	7117	6285	13402	6755	5872	12627	361	414	775

CHACUNE DES CATEGORIES SUIVANTES A DEJA ETE COMPTEE PLUS HAUT

26	55	409	464	55	385	440	0	24	24
27	448	729	1577	403	655	1458	46	74	120
28	1036	2651	3687	939	2364	3303	97	287	384
29	0	1	1	0	1	1	0	0	0
30	5	0	5	5	0	5	0	0	0
31	3974	2991	6967	3740	2057	5797	237	33	270

1*GENERALITES	7*ART ET SC. MILITAIRES	13*SC. NATURELLES	19*URBANISME, ARCHITECTURE, ARTS
2*PHILOSOPHIE, PSYCHOLOGIE	8*ENSEIGNEMENT, EDUCATION	14*SC. MEDICALES, HYGIENE	20*DIVERTISSEMENTS, JEUX, SPORTS
3*RELIGION, THEOLOGIE	9*COMMERCE, COMMUNICATIONS	15*TECHNOLOGIE, INDUSTRIES	21*LITTERATURE (HISTOIRE ET CR.)
4*SOCIOLOGIE, STATISTIQUE	10*ETHNOGRAPHIE, MOEURS	16*AGRICULTURE, SYLVICULTURE	22*GEOGRAPHIE, VOYAGES
5*SCIENCES POLITIQUES	11*LINGUISTIQUE, PHILOLOGIE	17*ECONOMIE DOMESTIQUE	23*HISTOIRE, BIOGRAPHIES
6*DROIT, ADM. PUBLIQUE	12*MATHEMATIQUES	18*ORGANISATION DU COMMERCE	24*LITTERATURE (TEXTES LITT.)
26*LIVRES POUR ENFANTS	27*MANUELS SCOLAIRES	30*AUTRES GOUVERNEMENTS	31*MAISONS D EDITION COMMERCIALES
28*GOUV. DU QUEBEC	29*VILLE DE MONTREAL		

L'ÉDITION AU QUÉBEC EN 1973

LANGUE DE PUBLICATION

TRADUCTIONS
PAR LANGUE ORIGINALE

CATE- GORIES	TITRES					EXEMPLAIRES 1=1000					TITRES				EXEMPL 1=1000			
	FRANC	ANGL	AUTR	MULT	TOTAL	FRANC	ANGL	AUTR	MULT	TOTAL	FR	ANG	AUTR	TOT	FR	ANG	AUTR	TOT
1	140	57	0	21	218	311	23	0	83	417	1	6	17	24	0	57	30	87
2	91	5	1	0	97	235	6	0	0	241	0	18	3	21	0	85	8	93
3	102	18	0	1	121	854	145	0	1	1000	2	7	8	17	11	59	5	75
4	229	21	0	10	260	245	37	0	17	299	3	7	10	20	12	21	17	50
5	45	17	3	3	100	1119	540	140	15	1814	7	1	2	10	161	2	2	165
6	176	24	0	31	235	619	80	0	215	914	26	4	21	51	94	14	136	244
7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	307	72	1	13	393	923	121	0	4	1048	9	10	15	34	43	14	15	72
9	43	7	1	4	55	63	8	0	7	78	4	2	2	8	3	5	5	13
10	13	2	0	0	15	35	10	0	0	45	0	1	1	2	0	1	1	2
11	98	27	0	7	132	449	78	0	3	530	4	0	8	12	5	0	25	30
12	79	70	0	0	99	318	133	0	0	451	6	11	3	20	62	94	16	172
13	134	12	0	10	156	378	9	0	16	403	1	20	15	36	1	93	41	135
14	87	15	0	1	103	244	41	0	3	288	3	12	2	17	37	58	4	99
15	132	10	0	7	155	539	632	0	19	1240	2	12	6	20	2	110	24	236
16	88	5	0	4	97	457	19	0	2	478	0	3	5	8	0	14	7	21
17	39	1	0	0	40	262	5	0	0	267	0	2	0	2	0	6	0	6
18	41	2	0	1	44	40	5	0	5	100	0	0	1	1	0	0	5	5
19	93	7	2	8	110	293	7	10	14	324	2	5	1	16	5	13	22	40
20	64	1	0	1	66	299	5	0	0	304	1	4	3	8	5	21	10	36
21	37	4	0	0	41	67	3	0	0	70	0	2	0	2	0	3	0	3
22	46	2	0	1	49	144	22	0	300	466	0	0	1	1	0	0	300	300
23	157	16	1	1	175	937	299	2	0	1238	2	13	3	18	292	34	4	330
24	349	24	0	2	375	1313	70	0	3	1386	1	17	6	24	3	67	22	92
TOTAL	2630	379	9	126	3144	10194	2348	152	707	13401	74	157	141	372	736	871	699	2306

CHACUNE DES CATEGORIES SUIVANTES A DEJA ETE COMPTEE PLUS HAUT

26	65	3	0	0	68	440	24	0	0	464	0	5	3	8	0	15	24	39
27	244	30	0	0	280	1331	246	0	0	1577	9	24	5	38	101	131	25	257
28	785	134	4	87	1010	2611	646	140	291	3688	40	5	70	115	258	12	192	462
29	1	0	1	1	3	1	0	0	0	1	2	0	0	2	0	0	0	0
30	1	0	0	0	1	5	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0
31	1328	179	1	11	1519	4795	1252	5	15	6067	17	125	39	181	128	645	111	884

1*GENERALITES	7*ART ET SC. MILITAIRES	13*SC. NATURELLES	19*URBANISME, ARCHITECTURE, ARTS
2*PHILOSOPHIE, PSYCHOLOGIE	8*ENSEIGNEMENT, EDUCATION	14*SC. MEDICALES, HYGIENE	20*DIVERTISSEMENTS, JEUX, SPORTS
3*RELIGION, THEOLOGIE	9*COMMERCE, COMMUNICATIONS	15*TECHNOLOGIE, INDUSTRIES	21*LITTERATURE (HISTOIRE ET CR.)
4*SOCIOLOGIE, STATISTIQUE	10*ETHNOGRAPHIE, MOEURS	16*AGRICULTURE, SYLVICULTURE	22*GEOGRAPHIE, VOYAGES
5*SCIENCES POLITIQUES	11*LINGUISTIQUE, PHILOLOGIE	17*ECONOMIE DOMESTIQUE	23*HISTOIRE, BIOGRAPHIES
6*DROIT, ADM. PUBLIQUE	12*MATHEMATIQUES	18*ORGANISATION DU COMMERCE	24*LITTERATURE (TEXTES LITT.)
26*LIVRES POUR ENFANTS	27*MANUELS SCOLAIRES	30*AUTRES GOUVERNEMENTS	31*MAISONS D EDITION COMMERCIALES
28*GOUV. DU QUEBEC	29*VILLE DE MONTREAL		

PUBLICATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC



Les Ouvrages de référence du Québec

Introduction bibliographique aux principaux ouvrages de consultation du Québec dans toutes disciplines.

Comporte 609 notices bibliographiques avec annotations établies d'après l'examen des documents mêmes. Index des auteurs et des titres. Mises à jour prévues tous les deux ans. 189 p. \$4.50.

En vente exclusivement chez
l'Éditeur officiel du Québec

Hôtel du Gouvernement, Québec, G1A 1G5



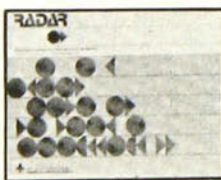
Bibliographie du Québec

Bibliographie courante des publications québécoises ou relatives au Québec. Publiée trimestriellement depuis le mois d'avril 1969, et mensuellement depuis le mois d'avril 1972. De plus, une rétrospective de l'année 1968, de même que deux index cumulatifs pour les années 1968/69 et 1971 ont déjà paru. Présentement elle est distribuée gratuitement aux bibliothèques, aux maisons d'édition, aux libraires, ainsi qu'à toute association ou institution qui en fait la demande par écrit à la Bibliothèque nationale du Québec.



Collection Jacques Mordret

Catalogue d'une collection privée acquise par la Bibliothèque nationale d'un Français devenu, depuis plusieurs années, Québécois d'adoption, et constituant le premier d'une série de bibliographies, sur divers sujets, que la bibliothèque a l'intention de publier. Ce catalogue présente des ouvrages rares, des manuscrits, dont le plus ancien remonte à 1316, et de nombreux documents sur la période de la Révolution française. Cette publication, à tirage limité, est distribuée aux bibliothèques nationales à travers le monde, aux principales bibliothèques du Québec et du Canada ainsi qu'à certaines bibliothèques universitaires françaises.



Répertoire analytique d'articles de revues du Québec (RADAR)

Répertoire s'avérant une synthèse du Québec, RADAR dépouille et analyse tous les articles de cent revues choisies selon leur intérêt d'utilisation reconnu par tous les chercheurs. Le choix de ces revues dont la liste est constamment mise à jour par un comité formé de spécialistes s'est effectué en tentant de toucher tous les aspects intéressant tout autant la collectivité québécoise qu'un vaste public international. C'est une publication bimestrielle dont le dernier des six numéros constitue une refonte annuelle. Le prix de l'abonnement annuel est de \$75.00

Pour toute correspondance relative aux abonnements, écrire à:

RADAR, Case postale 2447, Québec 2. QUÉBEC.



Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec

Si vous désirez recevoir gratuitement notre bulletin à titre personnel, nous nous ferons un plaisir d'inscrire votre nom sur notre liste permanente d'envoi. Veuillez adresser votre commande à:

Bibliothèque nationale du Québec

Service des publications

1700, rue Saint-Denis

Montréal (129), QUÉBEC.